

Santé mentale : les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé

Alain Dannet,

coordonnateur du Groupement de coopération sanitaire (GCS) pour la recherche et la formation en santé mentale,

Dr Déborah Sebbane,

directrice du Centre collaborateur de l'Organisation mondiale de la santé pour la recherche et la formation en santé mentale (CCOMS), Lille.

L'ESSENTIEL

► **Au niveau mondial, la dépression et l'anxiété ont augmenté de plus de 25 % au cours de la première année de la pandémie de Covid-19. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a publié, le 17 juin 2022, le rapport mondial sur la santé mentale : *Transformer la santé mentale pour tous*. Il présente des exemples de bonnes pratiques dans le monde entier.**

Ce premier rapport mondial sur la santé mentale [1 ; 2] édité par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) complète le Plan mondial pour la santé mentale 2013-2030, approuvé par les 194 États-membres de l'OMS. Il décrit et analyse les arguments en faveur de l'investissement en santé mentale, puis les stratégies et les bonnes pratiques, afin d'améliorer la situation au niveau mondial. Les progrès réalisés au cours de la dernière décennie prouvent que le changement est possible et engagé, mais il reste lent, et l'histoire mondiale de la santé mentale reste marquée par l'indigence et la négligence : sur les maigres dépenses gouvernementales consacrées à la santé mentale, deux dollars sur trois vont à des établissements psychiatriques indépendants plutôt qu'à des services de santé mentale communautaires plus proches des populations.

Modifier radicalement notre façon d'agir

La pandémie de Covid-19 a fortement éprouvé les systèmes de santé et la santé mentale de la population mondiale. La dépression et l'anxiété ont ainsi augmenté de plus de 25 % au cours de la première année de la pandémie. Même avant la pandémie, seule une petite fraction des personnes en ayant besoin avaient accès à des soins de santé mentale efficaces, abordables et de qualité. Ainsi, 71 % des personnes atteintes de psychose dans le monde ne bénéficient pas de soins de santé mentale. En 2019, près d'un milliard de personnes – dont 14 % des adolescents dans le monde – étaient atteintes d'un trouble psychique. Les troubles psychiques sont la principale cause d'invalidité. Les personnes atteintes de troubles psychiques sévères ont une durée de vie réduite de dix à vingt ans par rapport à la population générale, souvent en raison de pathologies physiques évitables. Le Directeur général de l'OMS, le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, a déclaré :

« La santé mentale est bien autre chose que l'absence de pathologie : elle fait partie intégrante de notre santé et de notre bien-être individuels et collectifs. Pour atteindre les objectifs du Plan d'action global de l'OMS pour la santé mentale 2013-2030 et les objectifs de développement durable de l'ONU [...], nous devons modifier radicalement notre façon de penser, d'agir et d'aborder la santé mentale pour la promouvoir et la protéger et pour prendre soin de ceux qui en ont besoin. Chacun dans sa vie est proche d'une personne touchée par

des problèmes de santé mentale [...]. Les liens inextricables entre la santé mentale et la santé publique, les droits humains et le développement socio-économique signifient que le changement des politiques et des pratiques en matière de santé mentale peut apporter des avantages réels et substantiels aux individus, aux communautés et aux pays du monde entier. L'investissement dans la santé mentale est un investissement dans une vie et un avenir meilleurs pour tous. »

À bien des égards, le renforcement du système de santé est une des bases du changement attendu dans le domaine de la santé mentale. Il permet la réorganisation et le développement des services et des mesures d'accompagnement.

Dans son rapport, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) formule plusieurs recommandations sur les mesures à prendre. Elles sont regroupées en trois « voies vers la transformation ».

Accroître l'importance accordée à la santé mentale et l'engagement en sa faveur

L'Organisation en appelle à un accroissement des investissements dans la santé mentale, non seulement en obtenant des fonds et des ressources humaines appropriés dans les secteurs de la santé mentale et de la santé primaire, mais aussi grâce à une gouvernance et à des leaders d'opinion engagés, à la mise en œuvre de politiques et de pratiques fondées sur des données probantes, ainsi que sur des systèmes d'information et de suivi solides. Pour continuer de lutter contre la stigmatisation et la discrimination, il est également pointé la nécessité

d'intégrer les personnes vivant avec un trouble psychique à chacune des étapes les concernant, pour toute prise de décision dans les systèmes de soins et au sein de la société plus largement.

Remodeler les environnements qui influent sur la santé mentale

Comme le montre un nombre croissant de données probantes, la promotion de la santé mentale et la prévention sont nécessaires pour améliorer le bien-être et la résilience psychiques, prévenir la survenue et les conséquences des problèmes de santé mentale et faire diminuer les besoins de soins en santé mentale. Les interventions de promotion et de prévention consistent à identifier les déterminants individuels, sociaux et structurels de la santé mentale, dans tous les secteurs, puis à agir pour limiter les risques, accroître la résilience et créer des environnements favorables à la santé mentale, y compris sur les lieux de travail. Parmi les exemples de mesures concrètes à mettre en œuvre pour améliorer les environnements en soutien à une bonne santé mentale, l'OMS cite :

- intensifier les mesures contre la violence entre partenaires intimes, la maltraitance et la négligence à l'égard des enfants et des personnes âgées ;
- favoriser les soins attentifs pour le développement du jeune enfant et les interventions précoces dès le plus jeune âge ;
- instaurer un soutien aux moyens de subsistance et de logement pour les personnes vivant avec des troubles psychiques ;

L'ACTION DU CENTRE COLLABORATEUR FRANÇAIS DE L'OMS

Le Centre collaborateur de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour la recherche et la formation en santé mentale situé à Lille est mandaté par l'OMS sur quatre axes de travail :

- 1/ aider l'OMS à promouvoir et à documenter les meilleures pratiques en matière de services de santé mentale dans la communauté ;
- 2/ promouvoir le déploiement du programme *QualityRights*¹ de l'OMS pour des publics français et francophones ;
- 3/ aider l'OMS à promouvoir la participation effective des usagers et des aidants aux services de soins de santé mentale, aux

- introduire des programmes d'apprentissage social et psychologique tout en luttant contre le harcèlement dans les écoles ;
- changer les attitudes et renforcer les droits en matière de soins de santé mentale ;
- améliorer l'accès aux espaces verts et prévenir le suicide notamment grâce à l'approche *Live Life*, qui est un programme d'intervention en quatre axes (limiter l'accès aux moyens de se suicider ; traitement médiatique responsable des suicides ; compétences psychosociales des adolescents ; interventions précoces).

Renforcer les systèmes de soins de santé mentale

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) demande que soient bâtis des réseaux communautaires – dans la cité – de services interconnectés. Ils couvriraient un éventail de soutien et de soins, facilités par une combinaison de services de santé mentale intégrés aux soins de santé, à la communauté, et à des services sociaux et médico-sociaux – et non plus seulement sanitaires. La prépondérance d'une approche biomédicale des soins doit laisser place à une conception biopsychosociale, équilibrée et fondée sur des données factuelles. Il faut en outre diversifier et élargir les options de soins pour les problèmes de santé mentale courants tels que la dépression et l'anxiété, considérant que le rapport avantages/coûts est de cinq pour un, notamment grâce aux gains

activités de recherche et aux actions de formation ;

4/ contribuer à la connaissance et au développement de la santé mentale numérique en tant que technologie innovante. Le Centre déploie en outre des formations, recherches et dispositifs, notamment via un Groupement de coopération sanitaire regroupant 29 établissements français qui représentent près de 200 secteurs de psychiatrie.

1. Programme qui vise à améliorer la qualité des soins, via le prisme du respect des droits. <https://qualityrights.org/>

de productivité induits [4 ; 5]. Ceci implique un partage des tâches entre professionnels spécialisés, personnels de santé primaire et acteurs locaux. Dispensés dans un cadre communautaire, ces soins sont plus accessibles et plus acceptables que dans un cadre institutionnel et ils produisent de meilleurs résultats pour la population. Il est essentiel que les soins proposés soient centrés sur les besoins de la personne, orientés vers le rétablissement, fondés sur les droits humains et proposés avec le soutien de pairs-aidants.

Individus, gouvernants, prestataires de soins, organisations non gouvernementales, universitaires, société civile et autres parties prenantes, tous ont un rôle à jouer. Il nous appartiendra d'unir nos efforts pour prendre soin de la santé mentale de toutes et de tous. ■

Pour en savoir plus

- Centre collaborateur de l'OMS : www.epsm-lille-metropole.fr/le-ccoms
- Groupement de coopération sanitaire pour la recherche et la santé mentale : www.recherche-sante-mentale.fr

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- [1] World Health Organization. *World Mental health report. Transforming mental health for all*. Genève : WHO, 2022 : 272 p. En ligne : <https://t.co/vQubt1fvFI>
- [2] Organisation mondiale de la santé. *Rapport mondial sur la santé mentale. Transformer la santé mentale pour tous*. [Synthèse] Genève : OMS, 2022 : 13 p.
- [3] Organisation mondiale de la Santé. *Live life : un guide pour la mise en œuvre de la prévention du suicide dans les pays : résumé d'orientation*. OMS : 2021 : 7 p.
- [4] Chisholm D., Johansson K. A., Reykar N., Megiddo I., Nigam A., Strand K. B. *et al*. Universal health coverage for mental, neurological, and substance use disorders: an extended cost-effectiveness analysis. In: *Mental, neurological, and substance use disorders*, Patel V., Chisholm D., Dua T., Laxminarayan R., Medina-Mora M. E. (éds.), Washington, DC : The World Bank, 2016 : p. 237-251. En ligne : <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/books/NBK361946/>
- [5] Chisholm D., Sweeny K., Sheehan P., Rasmussen B., Smit F., Cuijpers P. *et al*. Scaling-up treatment of depression and anxiety: a global return on investment analysis. *The Lancet. Psychiatry*, mai 2016, vol. 3 : p. 415-424.